



FORMULAIRE D'AUTO-INSPECTION DE L'ÉCOLE

Vous avez des questions sur la sécurité ou le contrôle des risques ?
 Contactez nos spécialistes à l'adresse customercare@adventistrisk.org

ÉCOLE :		DATE:	
ÉVALUATEUR :		NOMBRE D'ÉLÈVES :	
		NONMBRE D'INTERNES :	

▷ PARTIE A : POINTS GÉNÉRAUX

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Plan écrit en cas de catastrophe (incendie, ouragan, tremblement de terre, tornade, violences, évacuation du camp, selon le contexte).	OUI	NON				
2. Les plans d'évacuation sont affichés.	OUI	NON				
3. La capacité de la salle de réunion est affichée.	OUI	NON				
4. Deux exercices de simulation d'incendie sont réalisés au cours du premier mois de reprise de l'école, puis un exercice de simulation par mois pendant le reste de l'année scolaire.	OUI	NON				
5. Des exercices permettent de tester le système d'alarme incendie.	OUI	NON				
6. Un entretien portant sur les gicleurs automatiques est effectué annuellement par un professionnel.	OUI	NON				
7. Des exercices de simulation de tremblement de terre ou autres sont menés conformément aux exigences des autorités locales.	OUI	NON				
8. Des exercices de simulation d'incendie sont effectués dans les dortoirs au moins une fois par trimestre.	OUI	NON				
9. Des extincteurs sont placés aux bons endroits et leur étiquetage est actualisé (ils sont inspectés et entretenus annuellement par un technicien agréé).	OUI	NON				
10. Le personnel scolaire mène chaque mois un contrôle visuel portant sur la bonne pression et la non-dégradation des extincteurs.	OUI	NON				
11. L'éclairage est suffisant.	OUI	NON				
12. Le ménage est fait correctement.	OUI	NON				

**▷ PARTIE A : POINTS GÉNÉRAUX (suite)**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
13. Les portes sont en bon état.	OUI	NON				
14. Les portes de sortie ouvrent vers l'extérieur.	OUI	NON				
15. Toutes les portes de sortie restent déverrouillées aux heures d'occupation des bâtiments.	OUI	NON				
16. Les portes de sortie principales sont équipées d'un système antipanique.	OUI	NON				
17. Les bâtiments ne présentent aucun signe de fuite au niveau du toit ou des tuyauteries.	OUI	NON				
18. Les fenêtres ne comportent ni fissures ni vitres brisées.	OUI	NON				
19. Le câblage électrique est en bon état.	OUI	NON				
20. Les bennes à ordures sont entièrement pourvues de couvercles.	OUI	NON				
21. La protection de mise à la terre se fait par des piquets d'environ 2 m (6 pieds), etc.	OUI	NON				

**▷ PARTIE B : LOCAL ÉLECTRIQUE ET SALLES DES MACHINES**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Un extincteur polyvalent est pourvu.	OUI	NON				
2. Des détecteurs de fumée ou de chaleur sont installés.	OUI	NON				
3. Un espace libre de 91 cm (3 pieds) est respecté devant et sous les panneaux électriques et d'autres équipements.	OUI	NON				
4. Aucune substance inflammable ni aucun matériau combustible n'est stocké dans la pièce.	OUI	NON				
5. La porte d'accès est de type coupe-feu à fermeture automatique.	OUI	NON				
6. Les systèmes mécaniques, électriques et de climatisation sont révisés et maintenus chaque année.	OUI	NON				
7. Le ménage est fait correctement.	OUI	NON				
8. Il n'y a pas de trous dans les murs ou les plafonds (qui traversent de part en part).	OUI	NON				

**▷ PARTIE C : CORRIDORS ET COULOIRS**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Les couloirs, sorties et escaliers ne servent pas de zones de stockage et ne sont pas obstrués.	OUI	NON				
2. Tous les couloirs sans issue sont correctement signalés.	OUI	NON				
3. La signalisation et l'éclairage des sorties sont installés et fonctionnent correctement.	OUI	NON				
4. Les portes-coupe-feu et pare-fumée sont maintenues fermées.	OUI	NON				
5. L'éclairage de secours est installé, testé et fonctionne correctement.	OUI	NON				
6. Des extincteurs sont pourvus, l'étiquetage est actualisé.	OUI	NON				

**▷ PARTIE D : SURFACES DE PASSAGE ET DE TRAVAIL**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. La surface des sols, les marches, etc. sont en bon état.	OUI	NON				
2. La hauteur des marches d'escalier est uniforme.	OUI	NON				
3. Toutes les marches sont équipées d'une rampe.	OUI	NON				
4. Les rampes sont solidement scellées.	OUI	NON				
5. Une lisse intermédiaire est installée du côté ouvert des marches.	OUI	NON				
6. Main courante, lisse intermédiaire et plinthe sont installées sur les balcons et en cas de stockage aérien.	OUI	NON				
7. Les sols sont exempts de risques de trébuchement et de surfaces glissantes.	OUI	NON				
8. Des panneaux « Sol mouillé » sont utilisés après les opérations de nettoyage des sols.	OUI	NON				
9. Les tapis ne comportent ni déchirures ni plis.	OUI	NON				
10. Les ouvertures dans les sols sont correctement protégées.	OUI	NON				
11. Les portes et baies entièrement vitrées sont correctement mises en évidence par des marques ou des autocollants.	OUI	NON				
12. L'éclairage est suffisant.	OUI	NON				

**▷ PARTIE D : SURFACES DE PASSAGE ET DE TRAVAIL**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. La surface des sols, les marches, etc. sont en bon état.	OUI	NON				
2. La hauteur des marches d'escalier est uniforme.	OUI	NON				
3. Toutes les marches sont équipées d'une rampe.	OUI	NON				
4. Les rampes sont solidement scellées.	OUI	NON				
5. Une lisse intermédiaire est installée du côté ouvert des marches.	OUI	NON				
6. Main courante, lisse intermédiaire et plinthe sont installées sur les balcons et en cas de stockage aérien.	OUI	NON				
7. Les sols sont exempts de risques de trébuchement et de surfaces glissantes.	OUI	NON				
8. Des panneaux « Sol mouillé » sont utilisés après les opérations de nettoyage des sols.	OUI	NON				
9. Les tapis ne comportent ni déchirures ni plis.	OUI	NON				
10. Les ouvertures dans les sols sont correctement protégées.	OUI	NON				
11. Les portes et baies entièrement vitrées sont correctement mises en évidence par des marques ou des autocollants.	OUI	NON				
12. L'éclairage est suffisant.	OUI	NON				

**▷ PARTIE E : CAFETERIA ET CUISINE**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Les hottes et conduits d'extinction d'incendie font l'objet d'un service ou maintenance semestriel (l'étiquetage est actualisé).	OUI	NON				
2. Un extincteur polyvalent est pourvu et étiqueté.	OUI	NON				
3. Les conduits et filtres sont régulièrement nettoyés — la tâche est documentée.	OUI	NON				
4. Les détecteurs de fumée et de chaleur sont en bon état.	OUI	NON				
5. Les aliments ne sont pas stockés par terre.	OUI	NON				
6. Les aliments mis en chambre froide de réfrigération ou congélation sont couverts.	OUI	NON				
7. Chaque chambre froide de congélation ou de réfrigération est munie d'un verrou de sécurité.	OUI	NON				
8. Les sols sont maintenus propres et secs.	OUI	NON				
9. Des panneaux portatifs sont utilisés pour avertir de sols humides ou un danger dans la cuisine et au réfectoire.	OUI	NON				
10. Les tables et chaises sont en bon état.	OUI	NON				
11. Toutes les sorties sont signalées avec des panneaux homologués bien visibles.	OUI	NON				
12. Les chaises et tables pliantes inutilisées sont rangées dans des racks et non pas empilées contre les murs.	OUI	NON				
13. Les couteaux sont aiguisés périodiquement.	OUI	NON				
14. Des gants en maille d'acier sont utilisés lors de la coupe des aliments.	OUI	NON				
15. Les poignées à verrouillage des bols sont opérationnelles et utilisées sur des mixeurs Hobart.	OUI	NON				

**▷ PARTIE E : CAFETERIA ET CUISINE (suite)**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
16. Les réservoirs d'eau chaude sont fermés et équipés de soupapes de sécurité.	OUI	NON				
17. Les aliments chauds sont maintenus à une température supérieure à 60 °C (140 °F).	OUI	NON				
18. Les aliments froids sont maintenus à une température inférieure à 4,4 °C (40 °F).	OUI	NON				
19. Le congélateur est à -17,8 °C (0 °F).	OUI	NON				
20. La protection de mise à la terre se fait par des piquets d'environ 2 m (6 pieds), etc.	OUI	NON				

**▷ PARTIE F : BUREAUX ET LIEUX DE TRAVAIL**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Un extincteur est en place et dûment étiqueté.	OUI	NON				
2. Les câbles et fiches électriques sont en bon état.	OUI	NON				
3. Aisles and lanes free of electrical cords, phone cords or other hazards	OUI	NON				
4. Pas d'utilisation de rallonges électriques (l'usage limité de barrettes multiprises est acceptable).	OUI	NON				
5. Les massicots sont munis d'un protège-doigts, et le bras de coupe reste en position haute si on le lève et le libère.	OUI	NON				
6. Bon positionnement ergonomique des postes de travail informatisés.	OUI	NON				
7. Accès aisé aux équipements.	OUI	NON				
8. Le ménage est fait correctement dans les locaux d'entreposage.	OUI	NON				

**▷ PARTIE G : SALLES DE SCIENCES ET LABORATOIRES**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Des détecteurs de fumée ou de chaleur sont installés là où on utilise une flamme nue.	OUI	NON				
2. Des couvertures anti-feu sans amiante sont pourvues.	OUI	NON				
3. Un poste de lavage oculaire d'urgence est disponible et testé régulièrement.	OUI	NON				
4. Une douche d'urgence est disponible et testée régulièrement.	OUI	NON				
5. Des lunettes de protection sont disponibles et sont utilisées.	OUI	NON				
6. Un extincteur est pourvu, l'étiquetage est actualisé.	OUI	NON				
7. Une trousse de premiers soins est disponible et réapprovisionnée.	OUI	NON				
8. Les récipients de produits chimiques sont correctement étiquetés et stockés.	OUI	NON				
9. Les fiches de données sur la sécurité des matières (FDS) sont tenues à jour pour tous les produits chimiques.	OUI	NON				
10. Les règles et procédures de sécurité du laboratoire sont affichées.	OUI	NON				
11. Le ménage est fait correctement.	OUI	NON				
12. Un arrêt d'urgence pour le gaz est installé dans chaque laboratoire.	OUI	NON				
13. La protection de mise à la terre se fait par des piquets d'environ 2 m (6 pieds), etc.	OUI	NON				

**▷ PARTIE H : SALLES DE CLASSE GÉNÉRALES**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Aucun câble électrique, téléphonique ou autre obstacle ne traîne dans les allées et couloirs.	OUI	NON				
2. Les massicots sont munis d'un protège-doigts, et le bras de coupe reste en position haute si on le lève et le libère.	OUI	NON				
3. Les produits chimiques dangereux sont stockés dans des armoires fermées à clé ou hors de la portée des enfants.	OUI	NON				
4. L'équipement audiovisuel est fixé à une table roulante suffisamment large et stable.	OUI	NON				
5. Bonne propreté des placards de rangement.	OUI	NON				
6. La protection de mise à la terre se fait par des piquets d'environ 2 m (6 pieds), etc.	OUI	NON				
7. Pas d'utilisation de rallonges électriques (l'usage limité de barrettes multiprises est acceptable).	OUI	NON				
8. Un plan d'évacuation est affiché dans chaque salle de classe.	OUI	NON				
9. Du papier ignifuge est utilisé pour la décoration.	OUI	NON				

**▷ PARTIE I : ARTS INDUSTRIELS ET ATELIER**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Des détecteurs de fumée ou de chaleur sont installés là où on utilise une flamme nue.	OUI	NON				
2. Des couvertures anti-feu sans amiante sont pourvues.	OUI	NON				
3. Un poste de lavage oculaire d'urgence est disponible et testé régulièrement.	OUI	NON				
4. Une douche d'urgence est disponible et testée régulièrement.	OUI	NON				
5. Des lunettes de protection sont disponibles et sont utilisées.	OUI	NON				
6. Un extincteur est pourvu, l'étiquetage est actualisé.	OUI	NON				
7. Une trousse de premiers soins est disponible et réapprovisionnée.	OUI	NON				
8. Les récipients de produits chimiques sont correctement étiquetés et stockés.	OUI	NON				
9. Les fiches de données sur la sécurité des matières (FDS) sont tenues à jour pour tous les produits chimiques.	OUI	NON				
10. Les règles et procédures de sécurité du laboratoire sont affichées.	OUI	NON				
11. Le ménage est fait correctement.	OUI	NON				
12. Un arrêt d'urgence pour le gaz est installé dans chaque laboratoire.	OUI	NON				
13. Un couloir est tracé autour des équipements.	OUI	NON				
14. Les protections des machines sont installées et utilisées.	OUI	NON				
15. La protection de mise à la terre se fait par des piquets d'environ 2 m (6 pieds), etc.	OUI	NON				



▷ PARTIE I : ARTS INDUSTRIELS ET ATELIER (suite)

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
16. Tous les équipements électriques sont à double isolation ou mise à la terre.	OUI	NON				
17. Les câbles et fiches électriques sont en bon état.	OUI	NON				
18. Les panneaux électriques sont facilement accessibles (dégagement de 1 m [3 pieds] tout autour).	OUI	NON				
19. Les systèmes de collecte des poussières sont installés et entretenus.	OUI	NON				
20. Une bonne ventilation est assurée.	OUI	NON				
21. Les cabines de peinture sont pourvues de filtres, de gicleurs d'incendie et d'aménagements et boîtiers antidéflagrants.	OUI	NON				
22. Le ménage est fait correctement.	OUI	NON				
23. Les règles de sécurité sont affichées.	OUI	NON				
24. Les chiffons imprégnés d'huile sont stockés dans des récipients fermés.	OUI	NON				
25. Les matières inflammables sont stockées dans une armoire de rangement pour produits inflammables.	OUI	NON				
26. Les bouteilles de gaz comprimé sont correctement fixées.	OUI	NON				
27. Le stockage aérien est interdit, hormis si l'endroit est pourvu d'échelles, de garde-corps et de plinthes homologués par l'Agence de la santé et de la sécurité occupationnelle (OSHA).	OUI	NON				

**▷ PARTIE J : GYMNASES ET AUDITORIUMS**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. L'éclairage de secours est installé et entretenu.	OUI	NON				
2. Les panneaux lumineux signalant les sorties sont installés et entretenus.	OUI	NON				
3. Les extincteurs sont placés aux bons endroits et sont correctement étiquetés.	OUI	NON				
4. L'accès aux sorties n'est pas obstrué.	OUI	NON				
5. Les gradins ou sièges sont en bon état.	OUI	NON				
6. Des détecteurs de fumée ou de chaleur sont installés au-dessus de la scène.	OUI	NON				
7. Des gicleurs d'incendie sont installés au-dessus de la scène.	OUI	NON				
8. Les rideaux et les décors sont traités avec un ignifugeant.	OUI	NON				
9. L'accès aux passerelles et échelles est contrôlé.	OUI	NON				
10. Les câbles des contrepoids, les fils sont en bon état.	OUI	NON				
11. Le câblage électrique des éclairages de la scène est relié à la terre et entretenu.	OUI	NON				
12. Le stockage des matières combustibles est limité.	OUI	NON				
13. Le ménage est fait correctement.	OUI	NON				

**▷ PARTIE K : LES VESTIAIRES**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. L'éclairage de secours est installé et entretenu.	OUI	NON				
2. L'accès aux sorties est dégagé.	OUI	NON				
3. Les casiers sont fixés aux murs.	OUI	NON				
4. Les dispositifs d'éclairage sont étanches.	OUI	NON				
5. La protection de mise à la terre se fait par des piquets d'environ 2 m (6 pieds), etc.	OUI	NON				
6. Le ménage est bien fait.	OUI	NON				
7. Aucune accumulation de peluches de vêtements derrière les sèche-linge.	OUI	NON				



▷ PARTIE L : ATELIERS D'ENTRETIEN

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Des détecteurs de fumée ou de chaleur sont installés.	OUI	NON				
2. Un système de gicleurs d'incendie est installé, entretenu et étiqueté.	OUI	NON				
3. Un ou des extincteurs sont en place et leur étiquetage est actualisé.	OUI	NON				
4. Des couvertures anti-feu sans amiante sont pourvues.	OUI	NON				
5. Un poste de lavage oculaire d'urgence est disponible et testé régulièrement.	OUI	NON				
6. Une douche d'urgence est disponible et testée régulièrement.	OUI	NON				
7. Des lunettes de protection sont disponibles et sont utilisées.	OUI	NON				
8. Une trousse de premiers soins est disponible et est réapprovisionnée.	OUI	NON				
9. Les fiches de données sur la sécurité (FDS) sont tenues à jour pour tous les produits chimiques et matières dangereuses.	OUI	NON				
10. Des interrupteurs de coupure de l'alimentation sont installés et facilement accessibles.	OUI	NON				
11. Les procédures de blocage et verrouillage sont en place.	OUI	NON				
12. Un espace suffisant est laissé autour des équipements pour leur exploitation.	OUI	NON				
13. Un couloir est tracé autour des équipements.	OUI	NON				
14. Les protections des machines sont installées et utilisées.	OUI	NON				
15. La tête du bras radial retourne à la position initiale lorsqu'elle est relâchée.	OUI	NON				



▷ PARTIE L : ATELIERS D'ENTRETIEN (suite)

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
16. Tous les équipements électriques sont à double isolation ou mise à la terre.	OUI	NON				
17. Les câbles et fiches électriques sont en bon état.	OUI	NON				
18. Les panneaux électriques sont facilement accessibles (dégagement de 1 m [3 pieds] tout autour).	OUI	NON				
19. Une bonne ventilation est assurée.	OUI	NON				
20. Les systèmes de collecte des poussières sont installés et entretenus.	OUI	NON				
21. Les cabines de peinture sont pourvues de filtres, de gicleurs d'incendie et d'aménagements et boîtiers antidéflagrants.	OUI	NON				
22. Le ménage est fait correctement.	OUI	NON				
23. Les règles de sécurité sont affichées.	OUI	NON				
24. Les matières inflammables sont stockées dans une armoire de rangement pour produits inflammables.	OUI	NON				
25. Les matières inflammables sont tenues à l'écart de flammes directes, de surfaces chaudes et du contact avec les systèmes électriques.	OUI	NON				
26. Le stockage aérien est interdit, hormis si l'endroit est pourvu d'échelles, de garde-corps et de plinthes homologués par l'Agence de la santé et de la sécurité occupationnelle (OSHA).	OUI	NON				
27. Les échelles sont en bon état.	OUI	NON				
28. À proximité des installations électriques, seules des échelles en fibre de verre ou en bois sont utilisées.	OUI	NON				
29. Les chiffons imprégnés d'huile sont stockés dans des récipients fermés.	OUI	NON				
30. Les bouteilles de gaz comprimé sont correctement fixées.	OUI	NON				

**▷ PARTIE M : CLASSE D'ÉCONOMIE MÉNAGÈR**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Des détecteurs de fumée ou de chaleur sont installés.	OUI	NON				
2. Des couvertures anti-feu sans amiante sont pourvues.	OUI	NON				
3. Un extincteur est pourvu et étiqueté.	OUI	NON				
4. Les câbles et fiches électriques sont en bon état.	OUI	NON				
5. Des dispositifs d'arrêt d'urgence pour le gaz sont installés et facilement accessibles.	OUI	NON				
6. Les règles de sécurité sont affichées.	OUI	NON				
7. La protection de mise à la terre se fait par des piquets d'environ 2 m (6 pieds), etc.	OUI	NON				

**▷ PARTIE N : EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Les trottoirs sont en bon état.	OUI	NON				
2. Les aires de stationnement sont en bon état.	OUI	NON				
3. Toutes les marches sont équipées d'une rampe.	OUI	NON				
4. Les mauvaises herbes, arbres, arbustes, déchets sont convenablement maîtrisés.	OUI	NON				
5. Il n'y a pas de vitres cassées.	OUI	NON				
6. La maçonnerie est en bon état.	OUI	NON				

**▷ PARTIE 0 : SÉCURITÉ**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Les demandes d'emploi sont requises.	OUI	NON				
2. La vérification des antécédents des employés est bien effectuée.	OUI	NON				
3. Révision et suivi des références du personnel.	OUI	NON				
4. L'accès aux installations est contrôlé (clôture et barrière).	OUI	NON				
5. Les limites du camp sont affichées et sécurisées.	OUI	NON				
6. Des mesures fondamentales de contrôle sont en vigueur (structures et véhicules).	OUI	NON				
7. Les clés des installations sont périodiquement changées.	OUI	NON				
8. La manipulation des liquidités et des décaissements est confiée à plus d'une personne.	OUI	NON				
9. Une garde de nuit est effectuée.	OUI	NON				
10. L'éclairage est suffisant.	OUI	NON				
11. Les fenêtres inférieures sont munies de rideaux.	OUI	NON				
12. Les massifs sont taillés pour éliminer les ombres et les zones masquées.	OUI	NON				
13. Il existe des directives écrites concernant les armes et la prévention de la violence.	OUI	NON				
14. Contrôle visant à détecter la détention d'armes.	OUI	NON				

**▷ PARTIE P : TRANSPORT**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. L'utilisation des véhicules est uniquement limitée aux activités officielles de l'école.	OUI	NON				
2. Les clés sont retirées des véhicules ; ceux-ci sont fermés à clé lorsqu'ils ne sont pas utilisés.	OUI	NON				
3. L'entretien des véhicules qui sont utilisés pour les activités scolaires est planifié, qu'ils appartiennent ou non à l'école.	OUI	NON				
4. La maintenance des véhicules est documentée.	OUI	NON				
5. L'immatriculation des véhicules est en vigueur.	OUI	NON				
6. Les véhicules d'une capacité égale ou supérieure à 15 passagers, et ceux passant les frontières interétats, sont enregistrés auprès du ministère des Transports des États-Unis (les lois peuvent varier selon les États).	OUI	NON				
7. Le numéro de téléphone du ministère des Transports des États-Unis est affiché en bonne place sur les véhicules concernés.	OUI	NON				
8. Les directives d'utilisation des ceintures de sécurité sont strictement appliquées par les conducteurs et les passagers.	OUI	NON				
9. Cours de conduite pour les conducteurs de camionnettes ayant une capacité égale ou supérieure à 15 passagers (les lois peuvent varier selon les États), les chauffeurs d'autocars, de camions de une tonne et plus, de semi-remorques et de camions plateformes.	OUI	NON				
10. Les directives de l'école interdisent au personnel et aux étudiants de voyager à l'arrière des pick-up et des camions.	OUI	NON				
11. Les conducteurs doivent utiliser des itinéraires approuvés.	OUI	NON				
12. Les conducteurs ne sont pas autorisés à transporter de passagers non autorisés.	OUI	NON				
13. Les conducteurs remplissent journallement une liste de contrôle du véhicule.	OUI	NON				
14. Les conducteurs remplissent un formulaire de candidature.	OUI	NON				

**▷ PARTIE P : TRANSPORTS (suite)**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
15. Les conducteurs ont au moins 21 ans.	OUI	NON				
16. Les conducteurs sont en bonne santé.	OUI	NON				
17. Le permis de conduire du conducteur est en cours de validité et correspond à la catégorie de véhicule conduit.	OUI	NON				
18. Pas plus de deux contraventions de la circulation au cours des trois dernières années.	OUI	NON				
19. Pas de responsabilité dans un accident au cours des trois dernières années.	OUI	NON				



▷ PARTIE Q : PREMIERS SECOURS

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Un docteur est sur place.	OUI	NON				
2. Une infirmière est sur place.	OUI	NON				
3. Une zone spécifique est réservée pour les soins médicaux.	OUI	NON				
4. À l'heure actuelle, les membres du personnel de divers services sont formés aux premiers soins et à la RCR.	OUI	NON				
5. Un journal des blessures, des maladies et des traitements est tenu.	OUI	NON				
6. Un journal des incidents et accidents est tenu (OSHA 300 et 301).	OUI	NON				
7. Tous les médicaments et équipements sont mis sous clé et sont strictement contrôlés.	OUI	NON				
8. Des trousse de premiers secours sont facilement accessibles et installées dans toutes les installations de l'école.	OUI	NON				
9. Les fournitures et médicaments de premiers secours sont réapprovisionnés selon les besoins et leur date d'expiration est contrôlée tous les ans.	OUI	NON				

**▷ PARTIE R : SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Les employés adultes et étudiants sont formés et expérimentés pour ce qui est des tâches qui leur sont attribuées, des équipements utilisés, etc..	OUI	NON				
2. Les formations sont documentées.	OUI	NON				
3. Une formation concernant les matières chimiques ou dangereuses est donnée.	OUI	NON				
4. Les fiches de données sur la sécurité (FDS) sont tenues à jour pour tous les produits chimiques.	OUI	NON				
5. Des équipements de protection contre les chutes sont utilisés conformément aux normes de l'OSHA.	OUI	NON				
6. Des procédures de blocage et verrouillage sont en place.	OUI	NON				

**▷ PARTIE S : TERRAINS DE JEUX**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Les terrains de jeux sont conformes aux directives de la Commission américaine de la sécurité des produits de consommation.	OUI	NON				
2. Matériaux élastiques sous les équipements.	OUI	NON				
3. Séparation adéquate des équipements.	OUI	NON				
4. Pas d'éclats ni de saillies.	OUI	NON				
5. Les équipements et les surfaces sont inspectés et entretenus.	OUI	NON				
6. Supervision effective.	OUI	NON				

**▷ PARTIE T : ACTIVITÉS ET EXCURSIONS**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Planification de l'excursion : voir Field Trip/ Outing Planner (Planificateur des excursions et sorties) sur www.adventistrisk.org	OUI	NON				
2. Autorisations parentales préalablement obtenues.	OUI	NON				
3. Formulaire d'autorisation médicale disponibles dans chaque véhicule.	OUI	NON				
4. Supervision assurée de façon largement suffisante pour toutes les activités.	OUI	NON				
5. Encadrement compétent pour chaque activité.	OUI	NON				
6. Équipements de protection adaptés à chaque activité.	OUI	NON				
7. Les activités sportives sont précédées d'un temps d'échauffement préalable.	OUI	NON				

**▷ PARTIE U : SUPERVISION**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULEES	DATE DE CORRECTION
1. Des superviseurs expérimentés ont en charge toutes les activités.	OUI	NON				
2. Les superviseurs doivent démontrer leur compétence dans l'activité qu'ils supervisent.	OUI	NON				
3. Les superviseurs des activités dangereuses ont reçu une formation professionnelle.	OUI	NON				
4. Les superviseurs des activités très dangereuses ont reçu une formation professionnelle et sont certifiés (s'il y a lieu).	OUI	NON				
5. Supervision des activités hors de l'école.	OUI	NON				